



الوكالة المغربية للتخطيط العمراني والاعتماد
الوكالة المغربية للتخطيط العمراني والاعتماد
Agence Urbaine d'Essaouira

**Sommaire :**

Essaouira accueille un nouveau projet Royal. SM le Roi Mohammed VI a lancé la réalisation de la Cité des arts et de la culture. Ce projet mobilise des investissements de l'ordre de 350 millions de DH et sera réalisé sur un terrain de 3,6 ha. Il devra permettre à la ville de disposer d'un grand espace de formation et de répétitions pour les troupes de musique et de théâtre, à la mesure de la renommée et de la stature internationales de Mogador.

Le Maroc met actuellement la touche finale à un label de performance énergétique Eco-Binayate. Il sera lancé durant le premier trimestre de 2020. Il s'agit d'une démarche volontaire proposée aux maîtres d'ouvrage et promoteurs immobiliers, dans le but d'améliorer la qualité énergétique et environnementale des bâtiments.

Dans ce numéro :

Habitat: Quand le Maroc partage son expérience ! 2

Essaouira abrite un nouveau joyau architectural 2

La dématérialisation des autorisations en matière d'urbanisme quasiment généralisée 2

Taxe sur les profits immobiliers : Ce qui change en 2020 3

Immobilier : Bientôt un label de performance énergétique au 3

Addoha : Bientôt de nouveaux projets immobiliers au Ghana 3

Derniers numéros du bulletin 4

Agenda 4

LE ROI VISITE LA MÉDINA D'ESSAOUIRA EN PLEIN TRAVAUX DE MISE À NIVEAU

Cette visite, qui vient donner une forte impulsion aux efforts de mise en valeur de cet espace à haute valeur patrimoniale, témoigne de la volonté constante du Souverain de préserver le cachet architectural de la ville de Mogador, de promouvoir son rayonnement culturel et touristique et d'améliorer les conditions de vie et de travail de ses habitants.

Ce chantier de réhabilitation bénéficie aux 13.000 habitants de la médina et porte sur 26 projets qui s'articulent autour de quatre principaux axes, à savoir la réhabilitation de

l'espace urbain, la restauration et la mise en valeur du patrimoine historique, la promotion de l'accès aux services sociaux et le renforcement de l'attractivité touristique et économique de l'ancienne médina d'Essaouira.

Élaboré conformément aux instructions royales, le programme complémentaire de réhabilitation et de mise en valeur de l'ancienne médina d'Essaouira (2019-2023), enregistre un taux d'avancement des travaux de réalisation de 16 pc et des études de 75 pc.

Quatre projets inscrits dans

le cadre de ce programme sont en cours de réalisation:

-restauration de la muraille de l'ancienne médina

-restauration du Borj Bab Marrakech,

-traitement des édifices menaçant ruine,

-et réhabilitation de la Sqala du port....

SOURCE: medias24.com

34È JOURNÉE NATIONALE DE L'ARCHITECTE: LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU MAROC À L'HONNEUR

La 34ème Journée nationale de l'architecte, organisée par le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville et le Conseil national de l'Ordre des architectes, a été célébrée ce mardi à Tanger, avec à l'honneur le patrimoine architectural du Maroc.

Initiée cette année sous le thème « Le patrimoine architectural, levier du développement territorial », cette journée a été l'occasion d'inventorier les acquis dans le domaine de l'architecture et d'anticiper des solutions futures à même de relever les défis liés aux

impératifs de la durabilité et l'efficacité énergétique.

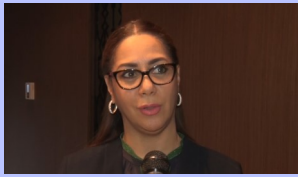
S'exprimant à cette occasion, le Chef du gouvernement, Saâd Dine El Otmani, a souligné le rôle important et particulier des architectes dans le développement du Royaume, estimant que l'intégration et l'implication de tous les métiers dans différents domaines et spécialités sont nécessaires pour que le Maroc puisse atteindre le développement dans son sens global.

Le Chef du gouvernement a salué, dans ce sens, les efforts inlassables et l'implication des architectes dans la promotion de l'architecture marocaine, affirmant comprendre les revendications

de ces professionnels et être ouvert à tout type de coordination avec le département ministériel concerné afin d'examiner les problèmes et les suggestions émises.

Les architectes sont les partenaires de l'Etat dans le secteur de l'Urbanisme et une force de proposition dans leur domaine, a poursuivi le chef de l'exécutif, mettant l'accent sur l'importance de consacrer la culture et les valeurs du travail, de la qualité et du respect de la loi en tant que culture citoyenne qui valorise le travail sérieux et la production pour renforcer la richesse nationale...

SOURCE: apanews.net



Pour la ministre marocaine, Nouzha Bouchareb, « le partage des expériences « peut faire gagner du temps » aux pays africains.

HABITAT: QUAND LE MAROC PARTAGE SON EXPÉRIENCE !

Nouzha Bouchareb, ministre marocaine de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, lors d'un entretien accordé à APA en marge du Salon international de l'habitat de Dakar, a invité les Etats africains à « partager » les résultats de la mise en œuvre des programmes de logement afin de « faire gagner du temps » à d'autres pays.

« Beaucoup de pays africains, notamment le Sénégal, ont une vision commune consistant à mettre le citoyen au centre du déve-

loppement à travers un logement décent et un cadre de vie favorable à la salubrité. Cela devrait normalement se traduire par des programmes unifiés qui tiennent compte des spécificités de chaque pays. De plus, quand un Etat est bien avancé sur un programme, le partage des résultats et des meilleures pratiques peut faire gagner du temps aux autres pays », a soutenu Nouzha Bouchareb.

Par ailleurs, la ministre marocaine de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville a indiqué

que « le Maroc entretient des relations équilibrées avec les pays africains et n'a pas de leçons à leur donner ».

Diplômée de l'Ecole d'ingénieurs de Mohammadia, spécialité environnement et développement territorial, Nouzha Bouchareb est satisfaite de la bonne santé du secteur du logement au Maroc...

SOURCE: apanews.net

Essaouira accueille un nouveau projet Royal. SM le Roi Mohammed VI a lancé la réalisation de la Cité des arts et de la culture. Ce projet mobilise des investissements de l'ordre de 350 millions de DH et sera réalisé sur un terrain de 3,6 ha. Il devra permettre à la ville de disposer d'un grand espace de formation et de répétitions pour les troupes de musique et de théâtre, à la mesure de la renommée et de la stature internationales de Mogador.

ESSAOUIRA ABRITE UN NOUVEAU JOYAU ARCHITECTURAL

La future Cité des arts et de la culture comprendra notamment un grand théâtre d'une capacité de 1.000 places, un conservatoire de musique, une maison du livre, un musée des arts traditionnels et un autre de thé, une esplanade (scène extérieure) pouvant accueillir jusqu'à 30.000 personnes et un parking souterrain. Ce projet sera réalisé dans un délai de 48 mois, dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Intérieur (130 millions de DH), le ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration (50 millions de DH), le ministère de l'Agriculture, de

la Pêche maritime, du Développement rural, de l'Eau et des Forêts (assiette foncière), le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville (50 millions de DH), le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (60 millions de DH) et le Conseil régional de Marrakech-Safi (60 millions de DH).

SM le Roi a présidé, à cette occasion, la cérémonie de signature de la convention de financement relative à ce projet. Elle a été signée par Abdelouafi Laftit, ministre de l'Intérieur, Mohamed Benchaâboun, ministre de l'Éco-

nomie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, de l'Eau et des Forêts, Nouzha Bouchareb, ministre de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville et El Hassan Abyaba, ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, porte-parole du gouvernement...

SOURCE: challenge.ma



Plusieurs régions et plus d'une centaine de communes sont couvertes par une nouvelle version de rokhas. Un programme de formation accompagne l'installation de la plateforme. Le code de la construction, toujours en attente, est essentiel pour davantage d'efficacité.

LA DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS EN MATIÈRE D'URBANISME QUASIMENT GÉNÉRALISÉE

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme est généralisée pratiquement dans tout le pays. Elle va du dépôt de la demande d'autorisation jusqu'à sa signature électronique par le président de la commune concernée. Les instructions des dossiers, les remarques et observations sont remises de manière électronique, sur lesquelles est apposée, bien entendu, la signature électronique. Rappelons que l'expérience pilote a été testée à Casablanca, où elle a montré ses preuves avant de s'étendre sur tout le Maroc. «Dans un 1er lieu, la généra-

lisation de Rokhas a concerné la région Rabat-Kénitra, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Béni-Mellal-Khénifra et Marrakech-Safi», explique Fayçal Benachou, directeur général de Ribatis, société portant le projet de dématérialisation. Il ajoute que le système est totalement déployé et que les procédures sont dématérialisées, dans certaines préfectures ou régions plus que d'autres. Si par exemple, la procédure fonctionne parfaitement bien à Témara, Béni-Mellal, Ksar Lakkbir, Marrakech, ce n'est pas le cas de Kénitra ou Khénifra... En cause, la réticence des fonc-

tionnaires au changement, à la transparence ou encore à la traçabilité des informations, remarques ou toute autre information fournies...

SOURCE: lavieeco.com

TAXE SUR LES PROFITS IMMOBILIERS : CE QUI CHANGE EN 2020

La Loi de Finances 2020 a apporté des nouveautés pour le secteur immobilier, notamment en matière de revenus fonciers. Dorénavant, vous avez la possibilité de vendre votre résidence principale sans avoir à attendre la fameuse période de 6 ans ouvrant droit à l'exonération de la taxe sur le profit immobilier (TPI). Autrement dit, vous serez exonéré des frais de TPI même si vous avez habité dans votre logement principal pendant une durée inférieure à 6 ans.

Conditions d'exonération

Cette nouveauté permet au contribuable, selon la Loi de Finances 2020, «de bénéficier d'une restitution du montant de l'impôt payé au titre de l'opération de cession de son bien immobilier habitable». Cependant, pour bénéficier de ladite exonération, il faudra remplir certaines conditions qui sont énumérées dans l'article 63 de la Loi de Finances. Elle se traduit par «l'engagement de réinvestir le prix de cession dans l'acquisition d'un immeuble destiné à l'habitation principale dans un délai ne dépassant pas six mois à compter de la date de cession du premier immeuble destiné à

l'habitation principale.

Si aucun logement n'est acquis après ce délai, le montant de l'IR sur profits fonciers sera reversé au Trésor. Le contribuable ne peut bénéficier qu'une seule fois de cette exonération, et le prix de cession de l'immeuble précité ne doit pas excéder le plafond de quatre millions (4.000.000) de dirhams».

SOURCE: fnh.ma



L'exonération des frais de TPI est possible même après une période d'habitation inférieure à 6 ans, sous certaines conditions prévues par la nouvelle Loi de Finances.

IMMOBILIER : BIENTÔT UN LABEL DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE AU MAROC

Eco-Binayate va s'appliquer progressivement et donner de la visibilité aux opérateurs vertueux. Dans sa première phase de développement, le label ne concerne que les logements neufs. Il a pour objectif de mettre en avant des bonnes pratiques dans le but de faire évoluer le secteur de la construction vers des immeubles durables plus confortables et plus économes en énergie.

Le Maroc s'engage également sur d'autres pistes prometteuses, comme l'appui et la promotion des chauffe-eaux solaires, la rénovation

des bâtiments publics, l'aide au renouvellement du parc des réfrigérateurs et climatiseurs. Les réfrigérateurs représentent 45% de la consommation d'électricité des ménages, l'éclairage 20%.

Les efforts du Maroc viennent d'être récompensés avec un financement de 20 M€ accordé par la NAMA Facility, un programme financé par l'Allemagne, le Danemark, le Royaume-Uni et la Commission européenne, destiné à soutenir des projets de lutte contre le réchauffement climatique.

Opérationnel à partir de 2021, le projet marocain prévoit, entre autres, l'intégration de mesures d'efficacité énergétique dans 12 000 logements à construire à l'échelle nationale...

SOURCE : infomediaire.net

Le Maroc met actuellement la touche finale à un label de performance énergétique Eco-Binayate. Il sera lancé durant le premier trimestre de 2020. Il s'agit d'une démarche volontaire proposée aux maîtres d'ouvrage et promoteurs immobiliers, dans le but d'améliorer la qualité énergétique et environnementale des bâtiments.

ADDOHA : BIENTÔT DE NOUVEAUX PROJETS IMMOBILIERS AU GHANA

Les premières indiscretions portent sur le lancement des projets immobiliers au Ghana. Des ambitions dévoilées par le président-directeur général d'Addoha en marge de la célébration du troisième anniversaire de l'implantation de la filiale Ciments de l'Afrique (CIMAF) au Ghana. Anas Sefrioui a en effet confirmé la volonté du Groupe Addoha d'investir dans le logement social et moyen standing dans ce pays de l'Afrique de l'Ouest. Une décision animée par les potentialités énormes dont regorge le Ghana. Le

Groupe a franchi dans ce sens le premier pas vers la concrétisation de ces projets. «Des discussions ont été lancées avec les autorités ghanéennes dans l'objectif de lancer ces projets qui visent à satisfaire le besoin en logement dans le pays», peut-on relever d'Anas Sefrioui. La démarche d'Addoha à développer le segment social et moyen standing sur le marché immobilier ghanéen a été bien accueillie par les autorités locales.

D'ailleurs, Samuel Atta Akyea, ministre ghanéen

de l'habitat et des travaux publics, salue cette initiative qui intervient à un moment où le pays fait face à un important déficit en logement. Samuel Atta Akyea évoque dans ce sens un besoin de deux millions d'unités d'habitations. «Le Groupe Addoha est connu pour ses performances dans le secteur immobilier. Le gouvernement ghanéen apportera le soutien nécessaire pour la réussite de ce projet de grande valeur ajoutée», assure le ministre ghanéen de l'habitat et des travaux publics.

SOURCE : aujourd'hui.ma



Addoha poursuit son développement sur le continent africain. Le groupe immobilier a formulé de nouvelles ambitions d'investissement sur ce territoire.

BULLETIN OFFICIEL

Numéro du BO	Date de Publication
6844	02-01-2020
6845	06-01-2020
6846	09-01-2020
6847	13-01-2020
6848	16-01-2020
6849	20-01-2020
6850	23-01-2020

AGENDA

CINÉ JEUNES – TOUT EN HAUT DU MONDE

Sam. 01 Fév. à 16h – Institut français.

Dans le cadre du My French Film Festival, « L'heure de sortie » de Sébastien Marnier (2019).

Mer. 5 Fév. à 19h – Patio de l'Institut français.

Dans le cadre du My French Film Festival, « Les météorites » de Romain Laguna (2019).

Ven. 7 Fév. à 19h – Patio de l'Institut français.

Spectacle de magie : "Evidences inconnues" à Essaouira

Sam. 29 Fév. à 19h – Institut français.

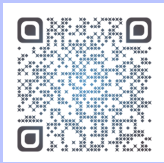
الملكة المغربية
الطبعة الرسمية
 نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية
 من الصفحة : 10 برامم

بيانات النشر	تصنيفات الاشتراك	
	في المغرب	في الخارج
الطبعة الشهرية	210 برامم	400 برامم
الطبعة ثلاثية	-	1000 برامم
الطبعة نصف سنوية	350 برامم	700 برامم
الطبعة السنوية	600 برامم	1200 برامم
الطبعة ربع سنوية	150 برامم	300 برامم

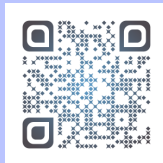
يطلب الاشتراك من الطبعة الرسمية
 الهاتف : 05.37.76.50.24 - 05.37.76.50.24
 الفاكس : 05.37.76.54.13
 البريد الإلكتروني : 05.37.76.50.24@bo.ma
 العنوان : 101, Bd. Hassan II, Casablanca
 في إسم الناشر: الملك محمد السادس
 الطبعة الرسمية

إن الإعلانات القانونية والقضائية وكلها الرسوم والإجراءات والظهور للقرن المغربي وأمسلكها حسبة رسمية . ويحتم مضمونها بالجمهور الرسمية
 يجب أن تفسر التوضيحات الخاصة بالاشتراك في الطبعة الرسمية يوم الإثنين على أحدث نظير في نفس النسخة في عدد يوم الأربعاء من الأسبوع التالي.

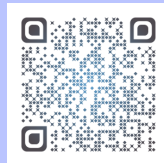
Toute l'actualité à portée de main grâce aux QR Codes



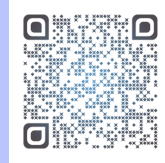
Etat d'avancement des documents d'urbanisme



PREINSTRUCTION



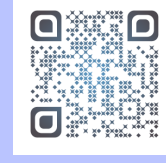
RECLAMATIONS



CONDIDATURES



APPELS D'OFFRES



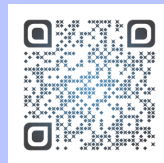
PUBLICATIONS



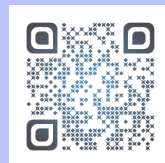
RESULTATS DES COMMISSINS



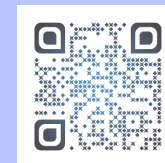
GEOPORTAIL



NOTES DE RENSEIGNEMENT



ACTUALITES



CONTACT



PRISE DE RENDEZ-VOUS

Réseaux sociaux



Facebook



YouTube



Instagram



Twitter

Accès directe aux services via le site web de l'AUESS



ARABE



FRANÇAIS



AMAZIGH



L'Agence Urbaine d'Essaouira fut créée en date du 19 Octobre 2006, en vertu du Décret n° 2.06.166.

L'Agence Urbaine d'Essaouira est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et relève de la tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

Missions:

L'arrêté n°2-3572 du 08 juillet 2005 portant organisation financière et comptable des Agences Urbaines...[Plus](#)



123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira, 44000 Maroc.



Standard: 05 24 47 40 37



Direction: 05 24 47 58 85



DAF: 05 24 78 57 37



Fax: 05 24 47 40 38



contact@auessaouira.ma

